



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION  
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ  
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ  
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

**WP Finance 77/10 Rev. 2**

21 septembre 2010  
Original : anglais

**F**

Comité des finances  
17<sup>e</sup> réunion  
22 septembre 2010  
Londres, Angleterre

**Projet de budget administratif  
Pour l'exercice 2010/11**

DISTRIBUTION RESTREINTE

### **Contexte**

Le présent document contient le projet de budget administratif pour l'exercice 2010/11.

### **Mesure à prendre**

Le document sera passé en revue par le Comité des finances qui le transmettra, avec sa recommandation, au Comité exécutif.

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **INTRODUCTION**

### **TABLEAU**

- A** Estimation des dépenses et recettes
- B** Résumé des dépenses ventilées selon les postes
- C** Dépenses avec subdivision des postes
- D** Comparaison des dépenses ventilées selon les postes

### **ANNEXES**

- I** Explications détaillées avec subdivision des postes
- II** Tableau des effectifs
- III** État des paiements des cotisations au budget administratif de l'exercice 2009/10, au 21 septembre 2010

## PROJET DE BUDGET ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2010/11

### INTRODUCTION

1. Le présent budget a été préparé sur une base comptable similaire à celle des exercices précédents.

#### **Inflation et taux de change**

2. Le calcul du coût annuel du personnel a été établi sur la base d'une augmentation moyenne de 1,3% pendant l'exercice 2010/11 contre 1,5% pour l'exercice en cours<sup>1</sup>. Ce chiffre est à rapprocher du taux d'inflation pris en considération pour le coût du personnel à des fins budgétaires, par l'Organisation maritime internationale (2,7%) dont le barème des traitements est fixé par l'Organisation des Nations Unies et sert à l'OIC pour fixer son propre barème des traitements. En ce qui concerne les autres chapitres du budget, il n'a pas été appliqué de taux d'inflation uniforme ; les augmentations ou les baisses des dépenses ont été estimées selon les postes.

3. Dans le budget, un taux de change de US\$1.55 = £1 a été retenu ; il s'agit du taux de change utilisé par l'Organisation des Nations Unies pour le calcul des traitements en septembre 2010. Le taux de change du dollar EU a une influence considérable sur le coût du Fonds de prévoyance pour le personnel des Services organiques.

#### **Dépenses**

4. Les tableaux B et C donnent les dépenses proposées pour l'exercice 2010/11 par rapport aux dépenses effectives de l'exercice 2008/09 et aux dépenses autorisées pour l'exercice 2009/10. Le tableau ci-après contient un résumé des renseignements en question :

#### **DÉPENSES NETTES EXERCICE 2010/11 PAR RAPPORT AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS**

Exercice	Dépenses nettes x 000 £	Augmentation/(diminution)	
		Montant x 000 £	Pourcentage %
2008/09	2 916	98	3,5
2009/10	2 927	11	0,4
2010/11	2 966	39	1,3

<sup>1</sup> Par rapport aux indices d'inflation au Royaume-Uni suivants (septembre 2010) : rémunération moyenne 1,3% prix à la consommation 3,1% ; prix de détail, hors remboursements des crédits immobiliers 4,8%.

## Personnel

5. L'Annexe II contient le tableau proposé du personnel de l'Organisation pour 2010/11. Le tableau ci-après donne la ventilation des coûts du personnel de chaque catégorie pour les exercices 2008/09 à 2010/11.

	Nombre de postes			Dépenses de personnel		
	2008/09	2009/10	2010/11	2008/09	2009/10	2010/11
				£000	£000	£000
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>1 843</b>	<b>1 814</b>	<b>1 812</b>
Personnel des services organiques	13	13	13	1 061	1 200	1 178
Personnel des services généraux	17	15	15	782	614	634

6. Il est proposé d'apporter une modification au tableau des effectifs de l'Organisation : reclassement du poste d'Assistant administratif de G-4/G-5 en G-5/G-6, à la suite du départ en retraite du Chef du personnel et de l'administration des bureaux qui n'a pas encore été remplacé et dont de nombreuses tâches sont assumées par l'Assistant administratif. Le coût de cette proposition s'élèverait à £2 000 environ et est déjà inclus dans les dépenses de personnel figurant dans le présent projet de budget.

7. On se rappelle que le poste d'Assistant statisticien principal était vacant dans le budget de 2009/10. Des dispositions financières ont été prises dans le présent projet de budget en vue de pourvoir ce poste.

8. A sa réunion du 20 septembre 2010, le Comité des finances a demandé au Secrétariat de travailler dans le cadre d'un budget sans augmentation des dépenses de personnel. Compte tenu des incertitudes relatives au recrutement d'un nouveau directeur exécutif et au moment de ce recrutement, ainsi qu'au remplacement de plusieurs fonctionnaires sur le départ, on estime que les dépenses de personnel peuvent être contenues dans le total indiqué ci-dessus, en appliquant une gestion prudente sans compromettre les propositions des paragraphes 6 et 7 *supra*.

## Projets et activités

9. Un programme des activités a été proposé et distribué aux Membres sous la cote WP-Council 200/10 Rev. 4. Une somme de £36 000 (2009/10 : £31 000) a été inscrite sous le poste 3 du tableau C afin de couvrir des coûts spécifiques qui n'ont pas été inclus dans le reste du budget. L'augmentation, qui est expliquée dans le détail dans le document WP-Council 200/10 Rev. 4, a pour objectif de couvrir la transparence du marché et la création et la diffusion de connaissances.

## **Locaux**

10. Comme les Membres le savent, le bail de l'Organisation au 22 Berners Street, Londres W1 dispose que le loyer sera révisé à compter du 1 avril 2011, c'est-à-dire à la moitié de l'exercice 2010/11.

## **Bail en cours**

11. Le bail en cours, qui a pris effet le 1 avril 2005, a une durée de 12 ans, jusqu'au 31 mars 2017. Il prévoit un loyer annuel de £524 000 payable tous les trois mois, équivalent à £24,95 par pied carré. Le loyer révisé payable à compter de la date de révision (1 avril 2011) sera fixé par négociation avec le propriétaire ou, en l'absence d'accord avec ce dernier, par un expert indépendant. Le loyer révisé ne peut pas être inférieur au loyer actuel mais son augmentation est plafonnée à 50%, c'est-à-dire. £786 000, équivalent à £37,43 par pied carré, jusqu'à l'expiration du bail en 2017.

## **Révision du loyer**

12. Le niveau du loyer révisé ne peut pas être estimé avec certitude à l'heure actuelle, dans la mesure où ladite révision se fera dans plus de 6 mois. D'une manière générale, le marché londonien de l'immobilier commercial est déprimé depuis plus de 18 mois mais il montre des signes de reprise. Toutefois, cet aspect doit être remis dans la perspective de la surchauffe significative qui a atteint son paroxysme en 2008 et pendant laquelle le prix au pied carré des locaux commerciaux de premier choix du West End a parfois dépassé les £100.

13. Les seuls éléments de comparaison connus sont les loyers actuels des étages supérieurs du 22 Berners Street des deux nouveaux locataires qui ont signé leurs baux en 2008 pour £55 et £47 par pied carré respectivement.

14. Le Directeur exécutif a déjà entamé les discussions avec le propriétaire. L'objectif est de garantir une augmentation du loyer aussi faible que possible. Toutefois, cet objectif pourrait s'avérer difficile à atteindre compte tenu de l'écart entre le loyer actuel et le loyer payé dans le cadre des baux récents signés dans le bâtiment, qui sont tous deux nettement supérieurs au loyer maximum payable selon la formule de "plafonnement".

15. Dans une première version du projet de budget du 22 février 2010, il avait été jugé prudent d'indiquer aux Membres trois scénarios différents : augmentation de 0%, 25% et 50%. Les premières discussions avec le propriétaire, qui se poursuivront pendant le dernier trimestre de 2010 et le premier trimestre de 2011, encouragent l'hypothèse de la conclusion d'un accord entre l'Organisation et le propriétaire dans la partie basse de cette fourchette.

16. Aux fins du présent budget, on a retenu un loyer révisé applicable à compter du 1 avril 2011 supérieur de 15% au loyer actuel, c'est-à-dire un loyer annuel de £602 600 par rapport au loyer actuel de £524 000. Toutefois, ce chiffre devra peut-être être ajusté en fonction des négociations avec le propriétaire.

17. À sa réunion du 20 septembre 2010, le Comité des finances a examiné le niveau probable de l'augmentation du loyer et diverses options d'occupation des locaux par l'Organisation qui pourraient se traduire par une réduction des dépenses totales au titre des locaux. Les chiffres actuels, qui s'appuient sur les hypothèses des paragraphes 10 à 16 *supra*, sont jugés réalistes pour l'exercice en cours. Toutefois, ils ne sont pas viables à moyen et long termes sans une augmentation substantielle des contributions. D'autres options d'occupation des locaux par l'Organisation seront proposées à l'examen des Membres. Toutefois, les incidences financières de ces options ne se feront vraisemblablement pas sentir en 2010/11, mais à plus long terme.

### Fonds de réserve

18. Etat du Fonds de réserve :

	30/09/09	30/09/08
	£	£
Fonds de réserve brut à la fin de l'exercice	2 065 113	2 091 389
Moins arriérés de contributions de plus d'un an (dernières informations disponibles au 02/09/09 et au 30/09/07, respectivement)	381 784	305 510
Fonds de réserve net	<b>1 683 329</b>	<b>1 785 879</b>

19. Le coût estimatif de la liquidation de l'Organisation au 30 septembre 2010 est de £1 650 000 (contre £1 600 000 au 30 septembre 2009).

### Recettes

20. Le tableau A donne les prévisions des recettes pour l'exercice 2010/11. Les recettes provenant de la location des salles de conférence sont estimées à £125 000, par rapport à £100 000 en 2009/10. Ce chiffre est à rapprocher des recettes effectives de £132 824 en 2008/09.

21. L'exercice 2009/10 a vu une réduction des recettes de location des installations de conférence de l'Organisation. Cette réduction s'est faite sentir tant au niveau des réservations de *Cavendish* que de la clientèle de l'Organisation, qui est essentiellement composée d'organisations internationales dont beaucoup ont annulé leurs réservations en raison de difficultés financières. En termes de volume, les réservations de *Cavendish* ont diminué de plus de 25%, mais l'impact sur les recettes a été plus important car *Cavendish* a été contrainte de réduire ses tarifs, et partant ses marges, afin de générer des recettes.

22. Toutefois, on estime que, sauf autre crise financière imprévue, les recettes de cette source devraient augmenter en 2010/11 : certaines organisations internationales font déjà des réservations pour cet exercice et *Cavendish* est plus optimiste à moyen terme.

23. Les intérêts à percevoir sont estimés à £38 000, comme en 2009/10. Les prévisions pour 2009/10 reposaient sur l'hypothèse que les taux d'intérêt seraient en moyenne de 1,75%. Compte tenu des niveaux actuels, ces prévisions semblent optimistes : à l'heure actuelle, l'Organisation perçoit des intérêts de 0,35% et 1,20% sur ses placements bancaires. Une augmentation des taux d'intérêt devrait toutefois se produire vers la fin de 2010.

24. Les autres recettes, notamment les abonnements aux publications et aux statistiques de la bibliothèque, ainsi que les services comptables fournis à d'autres organisations internationales, devraient être stables à £21 000. Les recettes effectives en 2008/09 de £37 605 ont été gonflées par un gain exceptionnel de change.

### **Contributions**

25. Compte tenu des dépenses de 2 966 000 livres sterling et d'un revenu estimatif des sources extérieures de 184 000 livres sterling, la cotisation par voix s'établit à 1 391 livres sterling (2009/10: £1 384, soit une augmentation de 0,5%).

**TABLEAU A**  
**BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11**  
**ESTIMATION DES DÉPENSES ET RECETTES**

	Dépenses effectives 2008/09	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses proposées 2010/11
	£	£	£
<b>Revenus</b>			
<b>a) Cotisations des Membres</b>	<b>2 664 000</b>	<b>2 768 000</b> <sup>1</sup>	<b>2 782 000</b> <sup>2</sup>
<b>b) Sources extérieures</b>			
Location des installations de conférence	132 829	100 000	125 000
Intérêts	87 725	38 000	38 000
Virement du Fonds de réserve	0	0	0
Autres recettes	37 605	21 000	21 000
<b>Sources extérieures</b>	<b>258 159</b>	<b>159 000</b>	<b>184 000</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>2 922 159</b>	<b>2 927 000</b>	<b>2 966 000</b>
<b>Dépenses nettes</b>	<b>2 915 939</b>	<b>2 927 000</b>	<b>2 966 000</b>
<b>Excédent/Déficit</b>	<b>6 220</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Le chiffre correspond à £1,384 par voix.

<sup>2</sup> Le chiffre correspond à £1,391 par voix (soit une augmentation de 0,5%).



**TABLEAU B**  
**BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11**  
**RÉSUMÉ DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES**

Poste	Dépenses effectives 2008/09	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses autorisées 2010/11
	£	£	£
1. Personnel	1 842 694	1 814 000	1 812 000
2. Services linguistiques sous contrat	101 142	89 000	100 000
3. Contrats spéciaux	47 835	68 000	70 000
4. Voyages	59 350	55 000	55 000
5. Communications	29 546	28 000	26 000
6. Frais de représentation officielle	6 319	6 000	6 000
7. Locaux	705 313	732 000	772 500
8. Autres frais de fonctionnement	75 226	89 000	81 500
9. Mobilier et matériel	3 810	2 000	1 000
10. Coûts afférents aux ordinateurs	44 704	44 000	42 000
<b>Total</b>	<b>2 915 939</b>	<b>2 927 000</b>	<b>2 966 000</b>

**TABLEAU C**  
**BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11**  
**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES**

Poste	Dépenses effectives 2008/09	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses proposées 2010/11
	£	£	£
<b>1. Personnel</b>	<b>1 842 694</b>	<b>1 814 000</b>	<b>1 812 000</b>
1.1 Traitements de base (chiffres nets)	1 059 021	990 000	1 035 000
1.2 Indemnités de poste	329 843	388 000	344 000
1.3 Indemnité de cessation de service	0	0	0
1.4 Indemnité de représentation personnelle	4 803	5 000	5 000
1.5 Indemnité pour charges de famille	23 598	28 000	30 000
1.6 Indemnité pour frais d'études	20 062	11 000	2 000
1.7 Fonds de prévoyance	270 443	270 000	275 000
1.8 Assurances	84 156	86 000	82 000
1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service	5 000	0	0
1.10 Congés dans les foyers	11 959	9 000	8 000
1.11 Heures supplémentaires	15 331	11 000	10 000
1.12 Prime de connaissances linguistiques	7 050	6 000	9 000
1.13 Personnel temporaire	11 428	10 000	12 000
<b>2. Services linguistiques sous contrat</b>	<b>101 142</b>	<b>89 000</b>	<b>100 000</b>
2.1 Interprétation	27 142	23 000	30 000
2.2 Matériel d'interprétation	14 612	18 000	18 000
2.3 Traduction	59 388	48 000	52 000

TABLE C (Suite 1)

## BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11

## DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES

Poste	Dépenses effectives 2008/09	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses proposées 2010/11
	£	£	£
<b>3. Contrats spéciaux</b>	<b>47 835</b>	<b>68 000</b>	<b>70 000</b>
3.1 Services des prix du café	17 812	22 000	23 000
3.2 Honoraires professionnels	0	2,000	2,000
3.3 Programme des activités	22 445	31 000	36 000
3.4 Reuters/Factiva	7 578	8 000	6 000
3.5 Nouveau système de bibliothèque	0	5,000	3,000
<b>4. Voyages</b>	<b>59 350</b>	<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
4.1 Frais de voyages officiels	33 641	35 000	35 000
4.2 Indemnités journalières	25 709	20 000	20 000
<b>5. Communications</b>	<b>29 546</b>	<b>28 000</b>	<b>26 000</b>
5.1 Affranchissement	6 282	5 000	5 000
5.2 Téléphone et télécopie	23 264	23 000	21 000
<b>6. Frais de représentation officielle</b>	<b>6 319</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>
<b>7. Locaux</b>	<b>705 313</b>	<b>732 000</b>	<b>772 500</b>
7.1 Loyer	524 000	524 000	563 500
7.2 Impôts fonciers	14 006	14 000	15 000
7.3 Charges locatives services collectifs et entretien	165 649	190 000	190 000
7.4 Entretien de la climatisation	1 658	4 000	4 000

**TABLEAU C (Suite 2)**

**BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11**

**DÉPENSES AVEC SUBDIVISION DES POSTES**

Poste	Dépenses effectives 2008/09	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses proposées 2010/11
	£	£	£
<b>8.    <i>Autres frais de fonctionnement</i></b>	<b>75 226</b>	<b>89 000</b>	<b>81 500</b>
8.1    Fourniture et équipement			
–    Location et entretien	16 065	25 000	20 000
8.2    Fournitures de bureau et papeterie			
a.    Reproduction des documents	6 957	7 000	7 000
b.    Usage général	9 254	8 000	8 000
8.3    Publications	4 862	4 000	4 000
8.4    Dépenses diverses	38 088	45 000	42 500
<b>9.    <i>Mobilier et matériel</i></b>	<b>3 810</b>	<b>2 000</b>	<b>1 000</b>
<b>10.   <i>Coûts afférents aux ordinateurs</i></b>	<b>44 704</b>	<b>44 000</b>	<b>42 000</b>
<b>Total</b>	<b>2 915 939</b>	<b>2 927 000</b>	<b>2 966 000</b>

**TABLEAU D****BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11****COMPARAISON DES DÉPENSES VENTILÉES SELON LES POSTES**

Poste	Dépenses autorisées 2009/10	Dépenses proposées 2010/11	<u>Augmentation/(Diminution)</u>	
			Montant	Pourcentage
	£000	£000	£000	%
1. Personnel	1 814	1 812	-2	-0,1
2. Services linguistiques sous contrat	89	100	11	12,4
3. Contrats spéciaux	68	70	2	2,9
4. Voyages	55	55	0	0,0
5. Communications	28	26	-2	-7,1
6. Frais de représentation officielle	6	6	0	0,0
7. Locaux	732	773	41	5,5
8. Autres frais de fonctionnement	89	82	-7	-7,9
9. Mobilier et matériel	2	1	-1	-50,0
10. Coûts afférents aux ordinateurs	44	42	-2	-4,5
<b>Total</b>	<b>2 927</b>	<b>2 966</b>	<b>39</b>	<b>1,3</b>

## EXPLICATIONS DÉTAILLÉES AVEC SUBDIVISION DES POSTES

La ventilation des dépenses avec subdivision des postes est donnée dans le tableau C et une comparaison des dépenses par poste entre les exercices 2009/10 et 2010/11 figure dans le tableau D. Dans les observations qui suivent, les chiffres correspondants pour 2009/10 sont indiqués entre parenthèses.

### 1. *Personnel (chiffres nets) : £1 812 000 (£1 814 000)*

En établissant le barème des traitements de son personnel, l'Organisation tient compte de celui qui est appliqué par l'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies dont le siège est à Londres l'Organisation maritime internationale (OMI). Les coûts inscrits au budget sous ce poste sont fondés sur le tableau du personnel qui figure à l'Annexe II.

1.1 et

1.2 Traitements de base et indemnité de postes (chiffres nets) : £1 379 000 (£1 378 000)

1.1.1 Personnel de la catégorie des Services généraux : £449 000 (£434 000)

Des dispositions ont été prises par l'OMI pour procéder à une révision des barèmes des traitements du personnel de cette catégorie ainsi qu'à un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

1.1.2 Personnel des Services organiques et fonctionnaires hors classe : £930 000 (£944 000)

Des dispositions ont été prises pour un passage normal à l'échelon supérieur tel que prévu par le Règlement du personnel.

Le système d'indemnité de poste s'applique aux traitements du personnel de cette catégorie et a pour but notamment de compenser les conséquences des fluctuations des taux de change sur le barème des traitements libellés en dollars EU que publie l'Organisation des Nations Unies.

1.3 Indemnité de cessation de service : Néant (néant)

Ce poste qui apparaît dans les comptes après vérification se rapporte à la cessation de service.

1.4 Indemnité de représentation personnelle : £5 000 (£5 000)

Des crédits ont été prévus pour couvrir l'indemnité de représentation personnelle du Directeur exécutif.

1.5 Indemnité pour charges de famille : £30 000 (£28 000)

Ces crédits ont été calculés à partir des taux actuels de l'indemnité pour charges de famille de l'Organisation des Nations Unies et du nombre des fonctionnaires qui ont droit à cette indemnité.

- 1.6 Indemnité pour frais d'étude : £2 000 (£11 000)  
Ce montant est fondé sur le nombre des enfants à charge des membres actuels du personnel recrutés sur le plan international qui ont droit à cette indemnité conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.7 Fonds de prévoyance : £275 000 (£270 000)  
Cet article couvre la contribution de l'Organisation au Fonds de prévoyance. Cette contribution est calculée sur la base du barème des Nations Unies de la rémunération considérée aux fins de la pension.
- 1.8 Assurances : £82 000 (£86 000)  
La participation de l'Organisation aux assurances sociales britanniques (United Kingdom National Insurance Scheme) est évaluée à £67 000 et le montant de la contribution à verser par l'Organisation à une caisse privée d'assurance maladie pour le compte des membres du personnel non britanniques qui choisissent de ne pas adhérer au régime britannique de sécurité sociale est évalué à £4 000. La participation aux assurances sociales britanniques repose sur le taux de contribution appliqué à compter d'avril 2009.  
Assurance vie et accident  
La prime d'assurance couvrant le cas de décès pour cause naturelle s'élève à £10 000 et celle qui porte sur les accidents mortels à £1 000.
- 1.9 Indemnité pour frais d'installation et cessation de service : Néant (Néant)  
Cette provision couvre les frais d'installation du personnel recruté sur le plan international à l'entrée en fonction et à la cessation de service.
- 1.10 Congés dans les foyers : £8 000 (£9 000)  
Des dispositions ont été prises pour augmenter le montant actuellement mis en réserve sous ce titre qui correspond au nombre actuel des membres du personnel recrutés sur le plan international ayant droit aux congés dans les foyers conformément aux dispositions du Règlement du personnel.
- 1.11 Heures supplémentaires : £10 000 (£11 000)  
Ces crédits sont prévus pour assurer les services pendant les réunions de l'Organisation qui se prolongent dans de nombreux cas au-delà des horaires de travail normaux.
- 1.12 Prime de connaissance linguistique : £9 000 (£6 000)  
La prime de connaissances linguistiques qui est versée conformément aux dispositions du Règlement du personnel représente l'équivalent de 5% du traitement net correspondant à la classe G-4 échelon I dans le cas de la connaissance satisfaisante d'une deuxième langue officielle et à la moitié de cette somme en plus dans le cas d'une troisième langue officielle.
- 1.13 Personnel temporaire (chiffres nets) : £12 000 (£10 000)  
a. Réunions : £6 000 (£6 000)

Les crédits prévus sous ce titre correspondent à l'engagement temporaire de commissionnaires, messagers et de serveurs lors des réunions.

b. Divers : £6 000 (£4 000)

Ces crédits sont prévus pour permettre le remplacement dans des circonstances spéciales des membres du personnel absents pour raison de santé ou en congé de maternité.

**2. Services linguistiques sous contrat : £100 000 (£89 000)**

2.1 Interprétation (chiffres nets) : £30 000 (£23 000)

Cette provision s'appuie sur un programme de deux réunions du Conseil (quatre jours en mars et quatre jours en septembre).

2.2 Matériel d'interprétation : £18 000 (£18 000)

Le montant indiqué correspond à la location du matériel d'interprétation de la salle du Conseil et à l'entretien du matériel de la salle des comités.

2.3 Traduction : £52 000 (£48 000)

Toutes les traductions sont faites sous contrat à l'extérieur. Ces crédits s'appuient sur le taux mensuel des honoraires appliqués par l'Organisation des Nations Unies à Londres pour les traducteurs temporaires.

**3. Contrats spéciaux: £70 000 (£68 000)**

3.1 Services des prix du café : £23 000 (£22 000)

Les crédits inscrits sous ce titre sont destinés à couvrir les services fournis par les organismes ci-après :

a.	Coffee Publications Inc, New York	£6 000	(£6 000)
b.	Deutscher Kaffee-Verband Allemagne	£7 500	(£7 000)
c.	Union nationale du Café (UNACAF) Le Havre	£8 500	(£8 000)
d.	Divers	£1 000	(£1 000)

3.2 Honoraires professionnels : £2 000 (£2 000)

Le montant inscrit sous cet article est destiné au règlement des honoraires des services professionnels comme les juristes.

3.3 Programme des activités de l'Organisation : £36 000 (£31 000)

Il est prévu une somme provisoire pour couvrir le coût des contrats spéciaux relatifs aux activités nouvelles exercées dans le cadre de ce programme. Les détails figurent dans le document WP-Council 200/10 Rev. 4. Se reporter également au paragraphe 9 à la page 2.

3.4 Reuters/Factiva : £6 000 (£8 000)



Les crédits prévus sous ce titre sont destinés au règlement des services de Reuters/Factiva.

3.5 Système de gestion de la bibliothèque : £3 000 (£5 000)

Le montant indiqué correspond aux coûts de maintenance du système web de catalogage et de recherche.

**4. *Travel: £55 000 (£55 000)***

4.1 Frais de voyages officiels : £35 000 (£35 000)

4.2 Indemnités journalières : £20 000 (£20 000)

**5. *Communications: £26 000 (£28 000)***

5.1 Affranchissement : £5 000 (£5 000)

5.2 Téléphone et télécopie : £21 000 (£23 000)

**6. *Frais de représentation officielle : £6 000 (£6 000)***

Le montant indiqué sous ce poste couvre les frais des réceptions et autres invitations officielles offertes par l'Organisation.

**7. *Locaux: £772 500 (£732 000)***

7.1 Loyer : £563 500 (£524 000)

Cette provision concerne le bail de l'Organisation pour le 22 Berners Street Londres (du rez-de-chaussée au deuxième étage). Elle inclut 6 mois au loyer actuel de £524 000 et 6 mois au loyer annuel révisé estimé à £602 600, en augmentation de 15%. Se reporter aux paragraphes 9 à 16 aux pages 3 et 4.

7.2 Impôts fonciers : £15 000 (£14 000)

7.3 Charges locatives, services collectifs et entretien : £190 000 (£190 000)

Les crédits prévus pour cet article couvrent les services ci-après : nettoyage des bureaux gaz électricité eau frais de fonctionnement de l'ascenseur entretien de la chaudière et de ses équipements et de la climatisation enlèvement des ordures réparations et entretien fournitures sanitaires accessoires d'éclairage assurance de l'immeuble et travaux de réfection intérieure. L'entretien du bâtiment est assuré par le propriétaire qui, tous les trois mois, facture à l'Organisation des charges locatives.

7.4 Entretien de la climatisation : £4 000 (£4 000)

Ce poste couvre l'entretien annuel de la climatisation de la salle du Conseil et de la salle des comités.

**8. *Autres frais de fonctionnement : £81 500 (£89 000)***

8.1 Mobilier et matériel : £20 000 (£25 000)

Ce poste couvre la majorité des équipements de l'Organisation comme les photocopieuses et les imprimantes qui font l'objet d'un contrat de location avec entretien.

8.2 Fournitures de bureau et papeterie : £15 000 (£15 000)

a. Reproduction de documents : £7 000 (£7 000)

Ce montant concerne le coût du papier et autres articles de matériel d'impression des documents.

b. Usage général : £8 000 (£8 000)

Ce montant comprend l'ensemble des dépenses de papeterie.

8.3 Publications : £4 000 (£4 000)

Ce montant comprend les abonnements aux revues et l'achat d'autres publications, ouvrages et CD destinés à la bibliothèque.

8.4 Dépenses diverses : £42 500 (£45 000)

1) Vérification des comptes	£11 000	(£12 000)
2) Service du café	£5 000	(£5 000)
3) Assurances	£14 000	(£14 000)
4) Formation du personnel	£4 000	(£5 500)
5) Examen médical et ophtalmologique du personnel	£5 500	(£5 500)
6) Frais bancaires	£1 000	(£1 000)
7) Frais divers	£2 000	(£2 000)

**9. *Mobilier et matériel : £1 000 (£2 000)***

Cette provision est destinée à couvrir un programme de remplacement continu du matériel en mauvais état.

**10. *Coûts afférents aux ordinateurs :£42 000 (£44 000)***

Cette provision concerne les frais de réparation et d'entretien du matériel et du logiciel d'ordinateur ainsi que le programme progressif d'amélioration et de remplacement des ordinateurs, écrans, serveurs et matériel annexe. La provision est destinée à couvrir les éléments suivants :

Matériel	£2 500	(£2 500)
Logiciel	£4 000	(£4 000)
Contrats de soutien technique	£16 000	(£16 000)
Internet	£5 000	(£5 000)
Remplacement des ordinateurs	£9 000	(£11 000)
Entretien du système statistique	£5 500	(£5 500)

## BUDGET ADMINISTRATIF 2010/11

## TABLEAU DES EFFECTIFS

2010/11	Poste	Classement
<b>28</b>	<b>TOTAL DES EFFECTIFS</b>	
<b>2</b>	<b>CABINET DU DIRECTEUR EXÉCUTIF</b>	
1	Directeur exécutif	SGA
1	Assistant personnel	P-1/P-2
<b>17</b>	<b>DIVISION DES OPÉRATIONS</b>	
1	Chef des opérations	D-1
1	Assistant administratif	G-4/G-5
<b>1</b>	<b>SECRETARIAT DU CONSEIL</b>	
1	Chargé des conférences	P-2/P-3
<b>4</b>	<b>SECTION DES DOCUMENTS</b>	
1	Fonctionnaire chargé des documents	P-1/P-2
3	Assistant aux documents	G-4/G-5
<b>4</b>	<b>SECTION DE L'ÉCONOMIE</b>	
1	Économiste principal	P-4/P-5
1	Chargé des projets	P-2/P-3
1	Chargé de recherche	P-1/P-2
<b>3</b>	<b>SECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'INFORMATION</b>	
1	Responsable de la bibliothèque et de l'information	P-1/P-2
1	Assistant bibliothécaire/de recherche	G-5/G-6
1	Assistant à l'information	G-5/G-6
<b>4</b>	<b>SECTION DES STATISTIQUES</b>	
1	Statisticien	P-3 / P-4
3	Assistant statisticien principal	G-6 / G-7

2010/11	Poste	Classement
<b>9</b>	<b>DIVISION ADMINISTRATIVE</b>	
1	Chef du Service financier et administratif	P-5
1*	Assistant administratif	G-5/G-6
<b>2</b>	<b>SECTION DES FINANCES ET DE L'INFORMATIQUE</b>	
1	Responsable des finances et de l'informatique	P-2/P-3
1	Assistant aux finances	G-5/G-6
<b>5</b>	<b>SECTION DU PERSONNEL ET DE L'ADMINISTRATION DES BUREAUX</b>	
1	Chef du personnel et de l'administration des bureaux	P-2/P-3
1	Commis à la reprographie	G-6
1	Assistant technique/commissionnaire	G-4/G-5
1	Commis à l'enregistrement et aux fournitures	G-4
1	Commissionnaire	G-4

\* *Reclassement de poste*

**ÉTAT DES PAIEMENTS DES COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF  
DE L'EXERCICE 2009/10  
AU 21 SEPTEMBRE 2010**

<b>Membre</b>	<b>Mise en recouvrement pour 2009/10</b>	<b>Reçues au 21 septembre 2010</b>	<b>Solde 21 septembre 2010</b>	<b>Exercices antérieurs</b>
Angola	6 920		6 920	
Bénin	6 920	6 920		
Bolivie	8 304	312	7 992	
Brésil	377 696	337 696		
Burundi	11 072	11 072		
Cameroun	15 224	14 476	748	
Colombie	138 400	138 400		
Congo, Rép	6 920		6 920	25 630
Congo, Rép dém	9 688		9 688	74 237
Costa Rica	23 528	23 528		
Côte d'Ivoire	31 832	31 832		
Cuba	6 920	6 920		
El Salvador	22 144	21 914	230	
Équateur	17 992	17 992		
États-Unis d'Amérique	318 320	318 320		
Éthiopie	38 752	38 752		
Gabon	6 920		6 920	19 500
Ghana	6 920	6 920		
Guatemala	49 824	49 824		
Guinée	11 072		11 072	86 559
Haïti	6 920		6 920	
Honduras	42 904	42 904		
Inde	45 672	45 672		
Indonésie	71 968	71 968		
Jamaïque	6 920	3 309	3 611	
Kenya	15 224	9 737	5 487	
Madagascar	8 304	7 307	997	
Malawi	6 920		6 920	13 371
Mexique	35 984	35 984		
Nicaragua	23 528		23 528	7 747
Nigéria	6 920	6 920		145
Norvège	16 608	16 608		
Ouganda	38 752	38 752		
Panama	8 304	8 304		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	19 376		19 376	
Paraguay	6 920	4 343	2 577	
Philippines	6 920	6 920		
République centrafricaine	6 920		6 920	28 121
République dominicaine	8 304		8 304	15 908
Rwanda	11 072	11 072		
Suisse	30 448	30 448		
Tanzanie	16 608	16 608		
Thaïlande	11 072	11 072		
Togo	8 304	8 304		

**ÉTAT DES PAIEMENTS DES COTISATIONS AU BUDGET ADMINISTRATIF  
DE L'EXERCICE 2009/10  
AU 21 SEPTEMBRE 2010**

<b>Membre</b>	<b>Mise en recouvrement pour 2008/09</b>	<b>Reçues au 2 septembre 2009</b>	<b>Solde 2 septembre 2009</b>	<b>Exercices antérieurs</b>
Union européenne				
Allemagne	251 888	251 888		
Autriche	30 448	30 448		
Belgique/Luxembourg	74 736	74 736		
Bulgarie	12 456	12 456		
Chypre	8 304	8 304		
Danemark	19 376	19 376		
Espagne	67 816	67 816		
Estonie	11 072	11 072		
Finlande	22 144	22 144		
France	87 192	87 192		
Grèce	19 376	19 376		
Hongrie	17 992	17 992		
Irlande	9 688	9 688		
Italie	107 952	107 952		
Lettonie	9 688	9 688		
Lituanie	11 072	11 072		
Malte	6 920	6 920		
Pays-Bas	47 056	47 056		
Pologne	37 368	37 368		
Portugal	17 992	17 992		
République tchèque	20 760	20 760		
Roumanie	17 992	17 992		
Royaume-Uni	56 744	56 744		
Slovaquie	12 456	12 456		
Slovénie	9 688	9 688		
Suède	30 448	30 448		
	<b>1 018 624</b>	<b>1 018 624</b>		
Venezuela (Rép. bolivarienne du)	8 304	8 304		
Viet Nam	189 608	189 608		
Zambie	8 304		8 304	40 543
Zimbabwe	6 920	6 920		
	<b>2 768 000</b>	<b>2 624 566</b>	<b>143 434</b>	<b>311 760</b>
	%	94,8	5,2	
<b>Non membres :</b>				
Libéria				9 733
Pérou				43 913
Sierra Leone				16 378
				<b>70 024</b>
				<b>381 784</b>